



Lettre d'information du 8 février 2021 – Quelques nouvelles bagnolaises...

Opération de régulation des pigeons

Conformément au code général des collectivités territoriales (article L 2212-2), le maire est compétent pour lutter, au titre de la police de la salubrité publique, contre les nuisances liées aux proliférations de pigeons.

Vu les dégâts considérables causés par les pigeons sur les toitures, les rues et les édifices publics ainsi que les plaintes récurrentes des riverains du Bourg, **il a été décidé de mener une opération pour réguler la population des pigeons (destruction par tir) en collaboration avec la société de chasse de Bagnols**. Le clocher de l'Église, lieu de nidification des pigeons, va également être fermé et nettoyé.

- **Quand ? Samedi 13 février 2021 après-midi**
- **Où ? Bourg de Bagnols et ses alentours**

Cette opération est coordonnée avec la brigade de gendarmerie de Val d'Oingt auprès de laquelle les chasseurs qui participent à cette opération sont déclarés.

Des mots vont être déposés dans les boîtes aux lettres pour prévenir les habitants du Bourg et des pancartes seront affichées le samedi 13 février.

La mairie compte sur votre compréhension et sur votre collaboration pour que cette opération indispensable se déroule au mieux.

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 21 janvier 2021

Le compte-rendu détaillé et le procès-verbal synthétique de la séance du conseil municipal du 21 janvier 2021 sont disponibles [en ligne](#).

Le compte-rendu va être affiché dans les panneaux d'affichage.

Travaux Rue de la Pompe

Les travaux ont débuté jeudi 4 février par le raccordement au réseau existant au niveau de Monchattet.

L'entreprise Sade en charge des travaux va progresser en montant la rue de la Pompe jusqu'au niveau de la salle des Deux Joseph.

La rue n'est donc pas accessible pendant la durée des travaux sauf aux riverains qui peuvent accéder à leur domicile par le haut ou par le bas de la rue en fonction du lieu de barrage.

Précision - Commande groupée de fioul

La mairie va passer une nouvelle commande de fioul et a proposé aux habitants de se grouper pour avoir des tarifs avantageux. Si vous êtes intéressés par la commande groupée de fioul, merci de contacter Laurent GAY **en indiquant le volume que vous souhaitez commander**. Sans cette information, il n'est pas possible de communiquer un tarif, celui-ci dépendant du nombre de litres commandés.

Commande avant le 15 février auprès de laurent.gay@bagnols.net pour une livraison prévue début mars 2021.

Vigilance – Démarchage frauduleux pour vaccination Covid-19

Des escrocs sévissent sur le territoire national en lien avec la campagne de vaccination Covid-19 :

- Prospection téléphonique demandant de contacter un numéro surtaxé
- Démarchage en porte à porte pour une vaccination à domicile payante
- Contact de « gendarmes » pour fixer un rdv pour la vaccination

Ces démarches sont frauduleuses. Soyez prudents et vigilants. En cas de doute, contactez le 17.

Pour rappel, la campagne de vaccination Covid-19 est gratuite et [la liste des centres de vaccination est disponible ici](#).